

# COMMISSION PERMANENTE

Séance du 30 juin 2008

CP 08/06-14

## PLANS D' ACTIONS DE SECURITE ROUTIERE POUR 2008

Depuis 1990, le Conseil Général de Tarn-et-Garonne participe au Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière en mettant en oeuvre ses propres actions ou, en soutenant d'autres initiatives, en particulier celles de certaines associations.

En 2008, le Département de Tarn-et-Garonne est partenaire de plusieurs actions, notamment en faveur des jeunes. Outre l'action CENTAURE, le Département financera diverses opérations pour un coût total de **11 600 €**

### I - PROGRAMME LOCAL DE SECURITE ROUTIERE 2008

#### « Enjeu des 14 à 24 ans » : 3 actions

- Opération jeunes conducteurs « **Centaure** » pour 100 stagiaires de 16 à 25 ans. Le coût global de cette action s'élève à **4 000 €**

- « **Sécurité dans les bus scolaires** » initiée par la prévention routière avec une participation de **1 500 €** (faire prendre conscience aux jeunes du danger relatif aux transports en commun),

- L'USEP organise, pour les enfants scolarisés en CE2, CM1 et CM2 des établissements affiliés et volontaires du département une action baptisée « **Petit Tour à Vélo** ». Dans le cadre de ce circuit sont prises en compte les règles de sécurité concernant le cycliste et la signalisation routière. L'aide financière du Conseil Général de **1 000 €** provient de l'enveloppe de **7 600 €** de subvention de fonctionnement accordée à l'USEP de Tarn-et-Garonne.

#### Enjeu « Deux roues motorisées » :

Le Conseil Général participe activement à des actions d'éducation et de prévention auprès des jeunes utilisateurs de deux roues, soit dans les collèges, soit lors de rassemblement de motards.

En 2007, l'acquisition du simulateur moto a permis de valoriser l'intervention du département auprès de ce public.

En 2008, nous proposons de continuer ces actions notamment lors des rassemblements motos (ex Valence d'Agén, rallye gendarmerie, réunion de la Fédération des Motards). La participation du Conseil Général pourrait être valorisée par la remise de lots tels que contrôleur de pression de pneumatiques, filets attache casques, brassards fluorescents..., pour un montant de **2 000 €**

**- Rallye moto :**

Cette action, initiée par la Gendarmerie Nationale, s'adresse aux usagers motards par divers ateliers de pilotage. Une centaine de motards y participe. Le Conseil Général pourrait participer à cette action par la remise des lots prévus dans l'enveloppe ci-dessus.

- « *L'association Benjamin* » quant à elle propose une action intégrée à cet enjeu. Elle se décline en deux directions :

- la formation de relais (éducation),
- le financement d'une partie du Brevet de Sécurité Routière avant le prêt d'un deux roues aux jeunes.

L'aide financière du département (**500 €**), est issue de l'enveloppe globale affectée à la subvention de fonctionnement votée par l'Assemblée Départementale en faveur de l'association Benjamin.

- *Aide au fonctionnement des pistes de prévention routière* pour un montant de **1 000 €** Cette somme permet d'acquérir un deux roues nécessaire à l'éducation routière des jeunes tarn-et-garonnais.

**Enjeu « alcool, drogue, comportements défectueux » :**

La Prévention Routière organise tous les ans l'opération « **Capitaine de Soirée** » en collaboration avec les discothèques, des clubs sportifs, et le monde étudiant. Cette action, désormais de portée nationale, s'adresse aux jeunes entre 18 et 24 ans qui fréquentent les discothèques et désignent un chauffeur pour le retour de la soirée.

Les tirages au sort permettent de récompenser « **ces capitaines** ». Le Conseil Général soutient cette action (stages offerts aux lauréats par «Centaure» pour un montant de **600 €**) par un encadrement des stagiaires.

## **II - ACTION PROPOSEE PAR L'ASSOCIATION « VIVRE AUTREMENT »**

Le Conseil Général a, en 2006, participé à l'acquisition, par l'association « VIVRE AUTREMENT », d'un véhicule aménagé pour la formation au permis de conduire de **personnes handicapées** pour un montant de **3 000 €**

L'association sollicite, aujourd'hui un soutien financier pour son fonctionnement. L'aide apportée peut s'élever à **1 000 €**

Les crédits nécessaires au financement de l'ensemble de ces actions ont été inscrits à l'article 65684, sous-fonction 621, lors du Budget Primitif 2007.

En conclusion, je vous demanderai après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- approuver la participation du Conseil Général aux actions ponctuelles précitées, ainsi qu'à l'opération « Centaure »,
- m'autoriser à signer la convention avec la société « Centaure ».

# PLAN DEPARTEMENTAL D' ACTIONS SECURITE ROUTIERE 2008

CP 08/06-14ann

## RECAPITULATIF

<b>Intitulé de l'opération</b>	<b>Financement spécifique Conseil Général à mobiliser</b>	<b>Participation du Conseil Général déjà incluse dans la subvention de fonctionnement des associations</b>	<b>Financements déjà prévus</b>
CENTAURE - Stage de conduite	4 000 €		
Sécurité dans les bus scolaires			1 500 € (Service Transports)
USEP		1 000 €	
Participation aux rassemblements motards	2 000 €		
Rallye moto (Gendarmerie Nationale)	Participation prévue dans le montant ci-dessus		
Association Benjamin		500 €	
Aide au fonctionnement des pistes (prévention routière)	1 000 €		
Capitaine de soirée			600 € (offert par Centaure)
Vivre autrement (Education Routière pour handicapés)	1 000 €		
	8 000 €	1 500 €	2 100 €
	<b>11 600 €</b>		

—  
**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 30 juin 2008**

CP 08/06-14

**PLANS D' ACTIONS DE SECURITE ROUTIERE POUR 2008**

—  
**DECISION de la COMMISSION  
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

**LA COMMISSION PERMANENTE :**

- Approuve la participation du Conseil Général dans le cadre du plan d'actions de sécurité routière 2008, pour un montant global de 11 600 € ainsi réparti :

*Programme local de sécurité routière 2008*

- Opération jeunes conducteurs « Centaure »  
pour 100 stagiaires de 16 à 25 ans..... 4 000 €
- « Sécurité dans les bus scolaires » initiée par la prévention routière..... 1 500 €
- Action baptisée « *Petit Tour à Vélo* » organisée par l'USEP  
relative aux règles de sécurité concernant le cycliste  
et la signalisation routière..... 1 000 €  
*(subvention provenant de l'enveloppe accordée à l'USEP)*
- Rallye Moto, action initiée par la Gendarmerie  
Nationale, par divers ateliers de pilotage.....2 000 €

- Action intégrée à la conduite des deux roues  
proposée par « *L'association Benjamin* »..... 500 €  
*(subvention provenant de l'enveloppe accordée à l'association Benjamin)*
- Acquisition d'un deux roues  
dans le cadre de l'aide au fonctionnement  
des pistes de prévention routière..... 1 000 €
- Stages « Centaure »encadrés par le Conseil Général  
pour les capitaines lauréats dans le cadre de l'opération  
« Capitaine de Soirée » mise en place par la Prévention Routière..... 600 €

*Action menée par l'association « vivre autrement »*

- Aide au fonctionnement de l'association pour la  
formation au permis de conduire de personnes handicapées..... 1 000 €
- Approuve la convention avec la Société Centaure ;
- Autorise Monsieur le Président à signer cette convention au nom et pour le compte du département ;
- Impute les dépenses correspondantes à l'article 65684, sous-fonction 621 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

## PLAN DEPARTEMENTAL D' ACTIONS SECURITE ROUTIERE 2008

CP 08/06-14ann

### RECAPITULATIF

Intitulé de l'opération	Financement spécifique Conseil Général à mobiliser	Participation du Conseil Général déjà incluse dans la subvention de fonctionnement des associations	Financements déjà prévus
CENTAURE - Stage de conduite	4 000 €		
Sécurité dans les bus scolaires			1 500 € (Service Transports)
USEP		1 000 €	
Participation aux rassemblements motards	2 000 €		
Rallye moto (Gendarmerie Nationale)	Participation prévue dans le montant ci-dessus		
Association Benjamin		500 €	
Aide au fonctionnement des pistes (prévention routière)	1 000 €		
Capitaine de soirée			600 € (offert par Centaure)
Vivre autrement (Education Routière pour handicapés)	1 000 €		
	8 000 €	1 500 €	2 100 €
	<b>11 600 €</b>		